

# Ce qui va (encore) à la poubelle

## Bouteille de vinaigre ou d'huile

Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à leur recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

## Briques de jus de fruit (ou de lait)

Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

## Vaisselle cassée

Les objets en porcelaine nuisent au bon recyclage du verre. Vont aussi à la poubelle : les vitres cassées (à cause des traces de mastic) et les miroirs (à cause de la couche métallique réfléchissante).

## Sac d'aspirateur

Pour éviter de diffuser de la poussière dans la pièce au moment du changement de sac, bien refermer le trou avec la languette de carton prévue à cet effet. On peut aussi y ajouter un morceau de ruban adhésif.

## Ampoule ordinaire

Composée de métaux et de verre, elle peut aller sans problème à la poubelle - contrairement aux ampoules économiques (fluocompactes) et aux tubes lumineux (néons), qui contiennent de l'électronique, des gaz et des poudres fluorescentes toxiques. Les ampoules LED ne doivent pas aller à la poubelle.

## Litière du chat

Surtout pas dans les WC : les grains se déposent dans les canalisations et les bouchent. La plupart des installations de compostage préfèrent ne pas les avoir non plus (pour des raisons techniques).

## Enveloppe pour photos

Malgré les apparences, ces enveloppes sont le plus souvent en plastique. Et le plastique est très malvenu dans le papier et le carton de récupération, car il nuit au recyclage.

## Papier et carton souillés

S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier (mais pas les emballages de surgelés).

## Emballages en plastique

Les plastiques ne sont pas récupérés, sauf les bouteilles de boissons en PET et les emballages de produits laitiers en PE (repris seulement dans certains commerces).

## Chiffon souillé et vieille basket

Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont souillés (graisse, peinture, etc.), leur place est dans la poubelle.

## Déchets composites

Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un «déchet composite». Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

**Le dépôt de déchets sauvages est illégal, il sera sanctionné**

Des contrôles réguliers seront effectués et les contrevenants seront amendés.

**Les feux de cheminée et les feux sauvages de déchets sont interdits**

1kg de déchets brûlés dans la cheminée pollue autant que 10 tonnes de déchets brûlés en usine d'incinération.

**Ne rien jeter dans les toilettes, ni dans l'évier**

Une très petite quantité d'huile pollue une très grande quantité d'eau.